

Ce 1^{er} avril, le Conseil Municipal s'est réuni afin d'étudier les comptes de gestion du Comptable Municipal et administratif 2019 et de voter le budget de 2019.

Compte administratif 2018

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	- €	12 908,88 €	- €	486 042,28 €	- €	498 951,16 €
Opérations de l'exercice	190 320,86 €	151 434,05 €	829 945,09 €	903 975,62 €	1 020 265,95 €	1 055 409,67 €
TOTAUX	190 320,86 €	164 342,93 €	829 945,09 €	1 390 017,90 €	1 020 265,95 €	1 554 360,83 €
Résultats de clôture	25 977,93 €	- €	- €	560 072,81 €		534 094,88 €
Restes à réaliser	140 000,00 €	3 399,00 €	- €	- €	140 000,00 €	3 399,00 €
TOTAUX CUMULÉS	330 320,86 €	167 741,93 €	829 945,09 €	1 390 017,90 €	1 160 265,95 €	1 557 759,83 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	162 578,93 €			560 072,81 €		397 493,88 €

Taux d'imposition 2019

Au cours de la même séance l'assemblée a examiné les taux des 3 taxes d'imposition directes locales, à l'unanimité il a été décidé de reconduire les mêmes taux.

	Rappel 2018	2019
Taxe d'habitation	10,57%	10,57%
Taxe sur le foncier bâti	5,13%	5,13%
Taxe sur le foncier non bâti	42,92%	42,92%

Budget 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés	1 286 941,55 €	889 447,67 €
Résultat reporté 002		397 493,88 €
Total de la section de fonctionnement	1 286 941,55 €	1 286 941,55 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés	1 150 450,00 €	1 313 028,93 €
Restes à réaliser sur 2018	140 000,00 €	3 399,00 €
Solde d'exécution reporté 001	25 977,93 €	
Total de la section d'investissement	1 316 427,93 €	1 316 427,93 €

ENVIRONNEMENT

Je tiens à remercier ceux et celles qui au cours de l'année 2018 nous ont aidés à entretenir l'espace public (trottoirs et caniveaux).

Pour cette année, je vous demande de continuer votre effort et lance un appel à chacun pour préserver la propreté de notre village. Ce sont ces gestes citoyens et solidaires qui favorisent la qualité de notre environnement. Les rigueurs budgétaires qui nous sont imposées ne nous permettent pas de nouvelles embauches de personnel.

Une fois encore je fais appel au civisme de chacun ; la propreté de notre village est l'affaire de tous.

Aux propriétaires de chiens, je demande de ramasser les déjections de leurs animaux. Il est intolérable de voir l'espace public souillé par les excréments. Faudra-t-il envisager de verbaliser les personnes irrespectueuses de l'hygiène ?

Dans un autre domaine, les trottoirs ne sont pas réservés au stationnement des véhicules et surtout des poids lourds, ces agissements mettent en péril les piétons, soyez solidaires, pensez aux personnes à mobilité réduite, aux personnes déplaçant leurs enfants en poussette, aux personnes âgées...

Concernant le cimetière, il existe à proximité de la 2^{me} entrée les containers permettant le tri : terre, végétaux, plastique et poterie. En respectant ce tri vous participez à la diminution de la facture de la collecte des déchets ; le budget communal est redevable au même titre que vous de cette redevance.

La commune dispose de broyats végétaux, si vous en souhaitez pour vos massifs adressez-vous au personnel technique communal. (Arnaud et Kévin)

SOCIAL

Lors de sa dernière réunion, la Commission du CCAS a décidé la reconduction du traditionnel secours aux personnes âgées de 65 ans et plus. Il était distribué lors du repas du 1^{er} Mai. Cette année exceptionnellement, en raison des travaux au Foyer Rural, cette manifestation est reportée. La distribution de cette aide s'effectuera prochainement.

Le Jeudi 8 Août, le CCAS organise un voyage à la mer.

Les modalités d'organisation vous seront communiquées ultérieurement.

VIE LOCALE

IMPORTANT : Les horaires d'accueil de la MAIRIE changent à compter du 2 MAI.

Les Lundi et Vendredi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30.

Les Mardi – Mercredi et Jeudi de 9 H à 12 H.

Dimanche 28 avril :

Parcours du Cœur

Rassemblement à la médiathèque à partir de 8 h 30.

Départ 9 heures des randonnées pédestres et cyclo.

VENEZ NOMBREUX

Mercredi 1^{er} Mai :

Fête du travail – Dépôt de gerbe au monument

Cérémonie pour les médaillés du travail

15^{ème} Challenge Marcel Cathelain

Au stade Hector Depreux

Du Samedi 4 au

Mercredi 15 mai

Exposition : La Seconde Guerre Mondiale

Organisée par la section ACPG-CATM

A la médiathèque – Ouverture au public : Lundi : 14h30 à 17h30 -

Mercredi : 15h30 à 17h30 – Samedi : 09h00 à 12h00

Dimanche 5 Mai :

Brocante (réservation au 03/27/75/81/17)

Organisée par l'association des Z'Amis de Viesly

Mercredi 8 Mai :

Commémoration de l'Armistice 1945

Défilé et dépôts de gerbes

Mercredi 15 Mai :

Passage des 4 jours de Dunkerque

Passages prévus dans notre village : la caravane à partir de 13 h et les coureurs 14h15

Samedi 18 Mai :

Repas organisé par l'USV

Dimanche 26 Mai :

Élections Européennes

Salle Léo Lagrange de 8 heures à 18 heures.

Week End de la Pentecôte :

Eurotournoi de Football

Challenge Georges Delsart

SCOLARISATION

Pour la rentrée de ces vacances de Pâques pensez à inscrire votre (vos) enfant(s) à la cantine, si vous le désirez. **ATTENTION le lundi est férié.**

La commande des repas devra être faxée au prestataire le VENDREDI 19 AVRIL à 10 H.

Madame MESSAGER, la directrice de l'école maternelle, recevra les Jeudi 9 et 16 Mai pour l'inscription des enfants en petite section. Merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé.

Madame BRIATTE, la directrice de l'école élémentaire, demandera les mêmes documents et s'il y a un changement d'école, un certificat de radiation sera nécessaire pour les nouvelles inscriptions. Elle reçoit de préférence les Lundis.

CLSH (Centre aéré)

La CCPS procédera à l'inscription des enfants désirant participer au CLSH de Juillet le mercredi 22 Mai et mercredi 12 juin à la salle d'exposition de la médiathèque de Viesly de 14 H à 17 H.

Bien cordialement, Monsieur Guy BESIN.